

Revendications CGT  
pour les collèges.



# CONSTATS

Nos missions d'accueil, d'entretien, de sécurité, du service de restauration et d'hébergement des élèves ne peuvent pas être marchandisés sous le seul prétexte de rentabilité.

**Nous sommes le dernier rempart** contre l'appétit des financiers qui lorgnent sur le potentiel que représentent la restauration, l'entretien et la maintenance des établissements scolaires.

**Nos missions sont aujourd'hui durement remises en question et menacées.**

La première étape de cette destruction est la désorganisation organisée par les décideurs politiques et financiers :

Dégradation  
des  
conditions  
de travail.

Intensification  
du travail et  
polyvalence à  
l'excès.

Manque de  
matériel  
adapté pour  
soulager la  
fatigue  
physique.

Non  
remplacement  
des agents en  
arrêt maladie.

Augmentation des problèmes de santé  
physique (troubles musculo-  
squelettiques, problèmes de dos...),  
d'accidents de travail dans cette  
catégorie particulière que sont les  
personnels territoriaux des collèges

Absence  
régulière de  
concertation  
des agents  
pour les  
planning et  
horaires

Difficultés à faire  
reconnaitre et  
respecter les  
restrictions médicales  
ou le handicap au sein  
des équipes.

Impact sur les  
conditions de  
travail des  
agents liées à la  
double  
autorité.

Absence  
régulière de  
concertation  
des agents pour  
l'achat de gros  
matériels .

- ❖ *Le maintien des missions des agents dans le service public.*
- ❖ *La priorité à la titularisation des contractuels.*
- ❖ *La prise en compte de la réalité de la pénibilité de certains métiers comme cela existe déjà dans certains lycées et collèges.*
- ❖ *Accès en catégorie B de tous les postes d'encadrement et des missions qui ont évoluées techniquement.*
- ❖ *A la polyvalence tant souhaitée nous répondons expertise et respect des métiers.*
- ❖ *La création des postes en nombre suffisant pour remplir les missions, le remplacement systématique de toutes les absences.*



## **Nous revendiquons**



- 1) *Une concertation régulière des agents pour l'achat de gros matériels.*
- 2) *La tenue des réunions de concertation agents/gestionnaires en début d'année scolaire, conformément aux dispositions en vigueur, pour définir les plannings et horaires.*
- 3) *Le respect du turn-over dans les équipes de ménage afin de limiter la fatigue physique.*
- 4) *Un contrôle en chaque début d'année scolaire du bon état des outils et matériels utilisés par les agents dans chaque collège.*
- 5) *Un contrôle chaque année du respect des restrictions médicales et de la reconnaissance de travailleur handicapé dans chacun des collèges.*
- 6) *Un travail de sensibilisation auprès des équipes et du gestionnaire sur la notion de handicap et restriction médicale.*



# **AVEC LA CGT, POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL !**